

Conseillers en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

OBJET :Subventions aux
associations 2026

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2026-57**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire, Didier MEHL

Présents : MM. Didier MEHL, Jean-Lou PAILHES, Christophe MARIJON, André DELEAGE, Bérangère RAMAUX, Jean de BAGLION, Serge VINARD, Sandra AUDIGIER MARSY, Emmanuel CHAILAN, Jérôme FONT, Vincent FARGIER, Aurélie COMTE, Isabelle LAURENT ROUX, Karine LEFEBVRE, Charlotte ROUGIER, Sylvie DUBOIS, Christophe VIGNE, Patrick ROTGER, Sophie COLBEAU, Marie FARGIER

Excusés : MM, Marie-Jeanne COSSE, Delphine PERROT, Klara HOZNEK,

Procurations : MM Marie-Jeanne COSSE à Christophe MARIJON, Delphine PERROT à Karine LEFEBVRE, Klara HOZNEK à Sandra MARSY

Absents non excusés : MM.

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Karine LEFEBVRE a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le maire expose et donne lecture des tableaux ci-après concernant l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2026.

Les associations ci-après bénéficieront en 2026 des subventions suivantes :

1/ CATEGORIE SPORTS

Nom associations	Pour rappel : Subvention 2025 (+subvention exceptionnelle)	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
OBCH RUGBY (convention triennale)	1 560	2 260	1 000
La Boule Amicale (convention triennale)	1 200(+1000)	600	
AS Collège Laboissière	400	500	
Les Randonneurs du Pays de Berg	200	200	
Ça Vibre Près de chez toi	200	200	
La Pétanque du Pays de Berg	500	500	
Moto club Villeneuvois		100	
TOTAL		4 360	1 000

2/ CATEGORIE CULTURE

Nom Associations	Pour rappel : Subvention 2025 (+subvention exceptionnelle)	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
La Grange à Papa (convention)	2500(+625)	2 500	
Culture en Fait (convention)	5000	5 000	
Société des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg	200	200	
TOTAL		7 700	



3/ CATEGORIE ACTIONS EDUCATIVES

Nom Associations	Pour rappel : Subvention 2025 (+subvention exceptionnelle)	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
OCCE Maternelle	0(+200)	-	-
OCCE Elémentaire	0(+511)(+605)	-	-
- RASED	349,5	360	-
Association Parents d'Elèves du Coiron (APEL)	100	150	800
OGECE Ecole du Coiron	0(+500)	-	-
Foyer Socio-Educatif Collège Laboissière	400	500	-
TOTAL			800

4/ CATEGORIE ACTIONS SOLIDAIRES ET LIEN SOCIAL

Nom Associations	Pour rappel : Subvention 2025 (+subvention exceptionnelle)	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
Centre Socioculturel Le Pinède (convention)	17500(+300)	17 800	
Association Petit Tournon et Portes de l'Ibie	100+500	400	
ADAPEI		100	
Association de Protection du Patrimoine de VdB	200	200	
Les Chouettes Curieuses	300(+700)	800	
Ardèche Afrique Solidaire	500	300	
Association Accueil Réfugiés	400 (CCAS)	400	
Arc en Ciel	400 (CCAS)	500	
Association Amitiés Terrasses de l'Ibie		200	
TOTAL		20 700	

5/ CATEGORIE DIVERS

Nom Associations	Pour rappel : Subvention 2025 (+subvention exceptionnelle)	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
Eau Bien Commun	100	100	
Association ACPG-CATM	150	150	
Association De Source Sûre (Fréquence 7)	150	150	
TOTAL		400	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité et 5 abstentions : DUBOIS, VIGNE, FARGIER, ROTGER, COLBEAU

- **APPROUVE** les tableaux présentés par Monsieur le Maire
- **DECIDE** d'attribuer la première partie des subventions aux associations pour l'année 2026 selon les tableaux susmentionnés.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 24 juin 2026

Didier MEHL
Maire de Villeneuve de Berg

